

QUESTION ECRITE

Site pollué de la patinoire de Delémont

Le 25 mai 2009, le Conseil de ville acceptait la prise en charge du déficit annuel de Patinoire régionale Delémont SA à hauteur de maximum Fr 250'000.-

M. Stegmüller, dans un article publié par L'Impartial le 13 janvier 2011, a révélé que des travaux d'assainissement pourraient être nécessaires sur le site de la patinoire, vu l'existence d'un site contaminé ou pollué à cet endroit.

Le message du Conseil communal du 25 mai 2009 ne mentionnait pas l'existence d'un site contaminé ou pollué sur le terrain de la patinoire régionale.

Nous demandons au Conseil communal de répondre aux questions suivantes:

Où en sont les travaux de transformation de la patinoire de Delémont et quels délais sont-ils prévus pour son achèvement ?

Qui représente le Conseil communal au sein de l'organe chargé de la réalisation du projet ?

L'Office cantonal de l'environnement a-t-il donné son feu vert au début des travaux ?

Quels sont la nature exacte et le degré de contamination ou de pollution du site ?

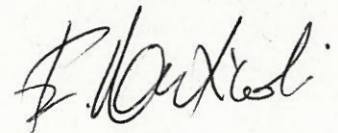
La réalisation de la patinoire couverte sera-t-elle retardée à cause de l'existence d'un site contaminé ou pollué ?

Est-ce que l'existence d'un site contaminé ou pollué occasionnera des frais à la commune ?

Pour le groupe CS-POP-Verts

Emmanuel Martinoli

M.-Cl. Curi



J.-P. Rohrer

